

Bulletin  
d'informations  
municipales

Janvier 2023  
N° 32





# Edito

**Dans mon édito du bulletin municipal du mois d'août, j'évoquais une conjoncture économique difficile, des inquiétudes sur l'évolution des coûts énergétiques et un climat géo-politique préoccupant. Malheureusement, ce deuxième semestre de l'année a vu cette situation se confirmer voire se dégrader.**

Les derniers mois ont montré la réalité du réchauffement climatique et ses conséquences telle la multiplicité des incendies, des ouragans violents ou le paradoxe de terres submergées par la fonte des glaces et en même temps la raréfaction de l'eau dans les nappes phréatiques. De même, le conflit russo-ukrainien amplifie et met en évidence notre dépendance à une mondialisation se traduisant entre autres par des problèmes d'approvisionnement (alimentaires, techniques ou technologiques, énergétiques..) et par une augmentation exponentielle et surtout non maîtrisée des coûts de l'énergie. Cette situation nouvelle et inconnue pour la plupart d'entre nous, met en péril notre modèle économique, la pérennité des entreprises et donc de l'emploi. Elle nous oblige à repenser nos modes de vie et de consommation. Force est de constater l'augmentation du panier moyen de nos courses, du carburant, du chauffage traduisant la réalité d'une reprise de l'inflation non compensée par l'évolution des revenus. Une majorité d'entre nous a conscience de cette nécessité de modification, d'adaptation comportementale et agit dans son quotidien.

Par ailleurs depuis plusieurs années, le conseil municipal a mesuré toute l'importance de la protection environnementale. **Cela se traduit par des actions concrètes avec notamment :**

- **Pour la préservation de l'eau :** la désimperméabilisation de la cour d'école primaire, l'installation de mousseurs sur nos robinets, une politique de zéro phyto et de fleurissement orientée vers plus de vivaces, un arrosage goutte à goutte maîtrisé, un paillage de nos massifs...

- **Pour les économies d'énergie :** l'isolation des combles, le passage en LEDs, une extinction partielle de l'éclairage public, une diminution des températures intérieures conformément à la circulaire ministérielle.

En 2023, ces actions seront intensifiées visant prioritairement la réduction importante de nos consommations de gaz et d'électricité. Dans ce même objectif, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera soumis à enquête publique avant son adoption : il prend en compte la nécessité et l'obligation de réduire la consommation foncière dédiée à l'urbanisme et à l'économie. Cela se



traduira demain par une densification de l'urbanisation et par conséquent une conception nouvelle de l'aménagement de nos espaces consacrés à l'habitat.

L'année 2022 vient de se terminer. Au travers de nos deux bulletins municipaux annuels mais aussi de nos outils de communication, vous pouvez mesurer toute la densité et la richesse de l'activité vonnassienne. Je souhaite ici remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre commune : le monde économique, associatif, le personnel communal. Chacun par sa participation active est un élément essentiel au dynamisme et au développement de Vonnas.

**Je tiens à préciser que tous les engagements d'investissements pris en début d'année ont été réalisés ou sont engagés. Pour le Maire que je suis, c'est une belle satisfaction que je souhaite partager.**

Pour 2023, nous allons devoir prendre en compte un coût Kilowatt/gaz multiplié par 4 et des dépenses en évolution simplement dues à l'inflation et non compensées totalement par l'Etat dans le cadre de ses dotations. C'est une réalité incitant à la prudence mais non une fatalité et nous mettrons tout en œuvre afin de développer et poursuivre les projets améliorant le Bien Vivre à Vonnas : un plan énergie, l'aménagement de la voirie prioritairement l'avenue des sports et le projet médiathèque.

Je formule le souhait que 2023 soit placée sous le signe du civisme et de la solidarité.

Au nom du Conseil Municipal, je présente à toutes et tous mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

**Alain Givord,**  
Maire de Vonnas

**Date des vœux  
du maire :**

**vendredi 13 janvier 2023**



## Contact



86, rue du  
Docteur Perret  
01540 VONNAS



04 74 50 02 48



mairie@vonnas.com



www.vonnas.com

Directeur  
de la publication :  
Alain Givord

Ont contribué  
à ce numéro :  
Françoise Berthoud,  
Nathalie Duclos,  
Alain Givord,  
Jean-Louis Givord,  
Michèle Laurent,  
Baptiste Lavigne,  
Sébastien Lequeux,  
Cécile Nizet,  
Claude Rabuel,  
Alain Ravoyard.

Crédits photographiques/  
Illustrations :  
Mairie de Vonnas,  
Lucas Manificat

Impression :  
Imprimerie Multitude,  
1 700 exemplaires

Dépôt légal :  
janvier 2023

### Erratum bulletin d'août 2022 :

L'adresse de Monsieur Sacha PAYAN  
(le marketing vonnassien) est :  
agence.marketing.payan@gmail.com



## Horaires mairie

### Ouverture au public sans RDV :

|                  |                  |                |
|------------------|------------------|----------------|
| Lundi / Mercredi | 8 h 30 – 12 h 15 | 13 h 30 – 17 h |
| Mardi / Jeudi    | 8 h 30 – 12 h 15 |                |
| Vendredi         | 8 h 30 – 12 h 15 | 13 h 45 – 16 h |



## Horaires médiathèque

### Ouverture :

|            |             |             |
|------------|-------------|-------------|
| Mercredi : | 9 h – 11 h  | 15 h – 18 h |
| Jeudi :    | 10 h – 12 h |             |
| Samedi :   | 10 h – 12 h |             |

### Vacances scolaires : fermeture le jeudi



## Horaires SMIDOM

### Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)

|                         |            |             |
|-------------------------|------------|-------------|
| Lundi - Mardi - Jeudi : |            | 14 h – 18 h |
| Mercredi - Vendredi :   | 9 h – 12 h | 14 h – 18 h |
| Samedi :                | 9 h – 13 h | 14 h – 18 h |
| Dimanche :              | 9 h – 12 h |             |

### Horaire d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)

|                                    |             |             |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : | 14 h – 17 h |             |
| Mercredi - Samedi :                | 9 h – 12 h  | 14 h – 17 h |
| Fermée le dimanche                 |             |             |

L'accès sera clos 10 min avant l'heure de fermeture.  
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.



## France services

### Le service gratuit d'aide en Informatique

#### A Vonnas :

|       |               |
|-------|---------------|
| Mardi | 14 h – 17 h   |
| Jeudi | 9 h – 12 h 30 |

#### A Pont-de-Veyle :

|                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi | 8 h 30 – 12 h 30  |
| Lundi :                             | 13 h 30 – 17 h 30 |
| Jeudi :                             | 14 h – 18 h       |





# Personnel

## A la médiathèque

Isabelle EICHENLAUB est partie en retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Nommée stagiaire au 1<sup>er</sup> septembre 2000 à temps partiel, elle a été titularisée au 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Nombre de vonnassiens, adhérents à la médiathèque ont apprécié son professionnalisme et sa gentillesse. Elle savait accueillir chacun par son nom, donner des conseils et proposer les nouveautés dès leur sortie. Nous lui souhaitons une bonne continuation et une longue retraite.



## Une nouvelle directrice au groupe scolaire Narcisse Devaux

Une native de la région (Curtafond) revient à la source en reprenant le poste de directrice sur le groupe scolaire Narcisse DEVAUX : **Caroline LEMOINE**.

La passation de pouvoir s'est faite avec Virginie VALLEE depuis le 7 août.

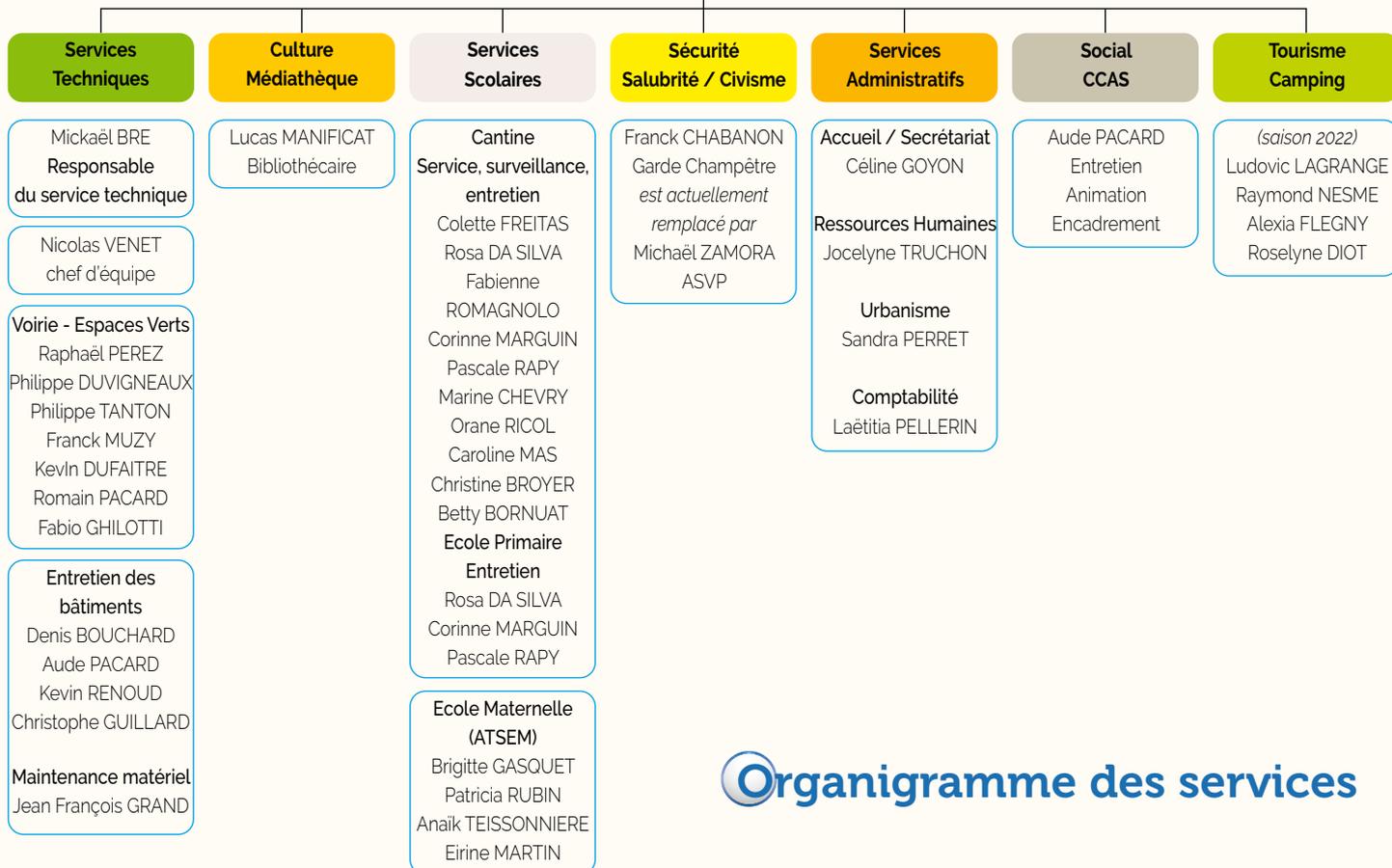
Elle était à Divonne-les-Bains depuis 15 ans dont 4 en tant que directrice sur une structure identique à la nôtre soit 10 classes.

Sur Vonnas, Madame LEMOINE a mis en place une chorale avec des élèves de CE2, CM1 et CM2.



Rendez-vous pour le spectacle mardi 20 juin à la salle des fêtes Albert Trambly.

### Directeur Général des Services Baptiste LAVIGNE



## Organigramme des services

## Centre de secours : Entretien avec Gérard Perret



### Capitaine Gérard Perret, vous venez de céder le commandement du Centre de Secours de Vonnas, pouvez-vous nous retracer votre parcours au sein du corps des sapeurs-pompiers de l'Ain ?

Je suis entré chez les sapeurs-pompiers en 1980, à Chanoz-Châtenay, ma commune d'origine.

Lorsque j'ai aménagé à Vonnas en 1985, j'ai rejoint le CPI\* de Vonnas.

J'ai débuté un parcours qualifiant en 1986 par la formation de sapeur, puis caporal en 1989 et sergent en 1992, sous-lieutenant puis lieutenant en 1998 et capitaine en 2010.

En 1996 (départementalisation des services de secours de l'Ain), j'ai pris la direction du centre de secours de Vonnas. Une étape importante a été la construction du centre de secours en 2001, à laquelle j'ai apprécié être associé. En juin 2022, lors du congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain, j'ai cédé le commandement à la lieutenant Aurélie Michel. Le centre compte alors 64 sapeurs-pompiers (22 en 1985), sous-officiers et officiers, dont 16 féminines.

### Quelle a été votre ligne directrice pendant ce parcours, en particulier dans vos missions de commandement ?

Mon orientation prioritaire a toujours été la formation et l'encadrement des sapeurs-pompiers. Ma profonde conviction est que nous nous devons d'apporter en permanence une réponse opérationnelle de qualité aux besoins de nos concitoyens lors de leurs situations de détresse.

### Avez-vous des remerciements à exprimer ?

En premier lieu, mes remerciements vont vers tous les anciens et actuels membres de l'équipe des sapeurs-pompiers. Une mention particulière envers mes adjoints, soutiens toujours précieux dans le quotidien. Ensuite, rien n'est possible sans le soutien de nos familles. Notre engagement nécessite beaucoup de compréhension de leur part. Merci également à la population qui, par ses manifestations de reconnaissance et de confiance, nous encourage largement dans l'accomplissement de nos missions. Je remercie toutes les municipalités successives, nos relations ont toujours été constructives pour le bien commun. Enfin j'adresse mes remerciements à mon ancien employeur, Monsieur Paul Lamberet, ainsi qu'à Monsieur Bernard Page alors Directeur des Ressources Humaines de cet établissement et Maire de Vonnas. Ils m'ont permis par leur compréhension d'avoir des disponibilités nécessaires à l'accomplissement de mes missions.

### Avez-vous conservé une activité chez les sapeurs-pompiers ?

Rattaché au Groupement Bresse, j'assure désormais des formations secourisme aux pompiers et la formation des collégiens de 3<sup>e</sup>.

Rattaché à l'Union Départementale, j'assure des formations aux gestes premiers secours à tout public ainsi que des formations de secourisme au sein des entreprises qui en font la demande.

Ces activités me permettent d'avoir des échanges riches avec des acteurs économiques et nos concitoyens et d'assurer une promotion de l'engagement volontaire au sein des services de secours.

### Un petit mot de conclusion ?

J'ai été très touché par l'hommage qui m'a été rendu lors du congrès des sapeurs-pompiers de l'Ain à Vonnas mais le travail ne peut être bien fait qu'avec une équipe engagée et motivée.

Si le centre de secours de Vonnas est reconnu maintenant comme modèle, c'est grâce à notre travail d'équipe. Rien ne peut être parfait mais j'ai un sentiment de devoir accompli.

Je souhaite à la lieutenant Aurélie Michel pleine et entière réussite dans ses nouvelles responsabilités.

*\*Centre de Première Intervention*





# Halte aux incivilités

## Dépôts sauvages

Il reste du chemin à parcourir... cette année, nous avons verbalisé 18 dépôts sauvages.

Par ailleurs, le coût pour des tris « inadaptés » aux points d'apports volontaires (notamment sur les bennes jaunes) s'est élevé à 230 000 €. Les objets non recyclables doivent être impérativement déposés en déchetterie.



## Déjections canines

Depuis le mois de septembre, des panneaux ont été installés pour éviter les déjections canines.

Les propriétaires peuvent être verbalisés. Soyez civiques, pensez à la salubrité publique et ramassez les crottes de vos chiens !

## Moustique tigre

Attention à l'apparition de moustiques tigres sur la commune de Vonnas !

Suivez les recommandations et évitez notamment d'avoir des eaux dormantes chez vous !



## Bruits de voisinage



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

## LE SAVEZ VOUS ?

### vous rencontrez des litiges d'ordre privé :

relations entre bailleurs et locataires, litiges et troubles du voisinage, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, problèmes de copropriété, litiges entre personnes, litiges relatifs au droit du travail.

**Monsieur Liès BRAHMI, conciliateur de justice** rattaché au tribunal de proximité de TRÉVOUX, propose un mode de règlement amiable et gratuit.

A noter : Exceptions faites des affaires pénales, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations.

Les Permanences ont lieu en mairie de Châtillon-sur-Chalaronne les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois (hors vacances scolaires).

Les rendez-vous se prennent auprès de la mairie de Châtillon-sur-Chalaronne :

 04 74 55 04 33

ou en ligne à partir du lien ci-dessous :

<https://www.chatillon-sur-chalaronne.fr/ma-commune/ma-mairie/conciliateur-de-justice/>





# Travaux



## D'où vient l'eau que vous consommez ?

Après une année 2022 marquée par des périodes de canicule imposant des restrictions de consommation d'eau, voire sur certains secteurs du département des situations de crise, il nous est apparu opportun d'aborder cette problématique de l'eau potable, une ressource de plus en plus précieuse à préserver. Nous nous bornerons à l'eau qui arrive à votre robinet. D'où vient-elle ? Est-elle de qualité ? Quelles sont les perspectives ?

Voici les éléments fournis par le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône sur 2021.

### D'où vient l'eau potable du service Renom Veyle ?

La ressource en eau potable du service Renom Veyle provient de **2 captages situés sur la commune de Sulignat : puits de Longes : 496 097 m<sup>3</sup> et puits de Marmaran : 230 169 m<sup>3</sup>**

L'eau puisée est acheminée sur la station de traitement des Alézets à Sulignat : traitement biologique et catalytique sur filtres ouverts du fer et du manganèse, soit 680 000 m<sup>3</sup> traités pour l'année 2021.

L'eau traitée est ensuite acheminée sur deux réservoirs : Saint-Julien-sur-Veyle d'une capacité de stockage de 1 000 m<sup>3</sup>

et Sulignat 700 m<sup>3</sup>, puis dans les réseaux de distribution (235 km).

### Gestion de l'eau potable du service Renom Veyle :

Par délégation de service publique (DSP), la gestion de l'eau potable a été confiée à la société SOGEDO qui assure le bon fonctionnement du réseau : l'extraction, le traitement, l'entretien du réseau, la distribution de l'eau potable jusqu'à sa facturation.

### Exploitation 2021 en chiffres :

- En 2021 : Nombre d'abonnés : 4 397
- Volume d'eau captée : 726 266 m<sup>3</sup>, Volume traité : 681 378 m<sup>3</sup> et volume consommé 574 725 m<sup>3</sup> soit un excellent rendement de 84,3 %.
- Qualité de l'eau : l'eau que vous buvez est d'excellente qualité. **100 % des analyses réalisées sont conformes** aux limites réglementaires.
- Le prix de l'eau : 2,74 euros/m<sup>3</sup> TTC.

### Les améliorations à venir :

Cela ne vous a pas échappé, l'eau distribuée sur Vonnas à partir du réservoir de Saint Julien est « chargée en calcaire » occasionnant des problèmes de tartre. En

2023, la société SOGEDO va expérimenter une nouvelle technique déjà testée en Dordogne et qui donne des résultats prometteurs. Le principe consiste à positionner à la sortie de la station de traitement, un appareil qui va désagréger la calcite en « aragonite », une substance qui va nettoyer les canalisations et éliminer à terme le tartre qui arrive à votre robinet. Autre amélioration : dès 2023, la SOGEDO va équiper les 150 plus gros consommateurs du réseau Renom Veyle de compteurs équipés d'une tête radio. Une relève radio assurée par un véhicule permettra de détecter plus rapidement les casses ou fuites du réseau et d'améliorer le rendement.

### Les projets pour 2023 :

- la concrétisation d'interconnexion entre les services Renom-Veyle et Veyle Reyssouze Vieux Jonc à hauteur du quartier des « Plaines » permettra de pallier toutes pénuries éventuelles.
- les travaux de remplacement ou de renforcement des conduites d'eau potable : Place Ferdinand de Béost, rue du Vernay, rue Capitaine Montréal avec la mise en séparatif des réseaux EP (eaux pluviales) et EU (eaux usées) sur cette rue.

---

## 10 novembre 2022 : inauguration du nouveau lotissement Logidia : **Les Berges du Renon.**

Autrefois, il y avait 2 grandes barres pour 60 logements. Après leur déconstruction, **ce sont 2 petits immeubles de 14 logements chacun et 22 villas**, qui occupent l'espace. Chaque logement a un balcon ou une terrasse, les villas ont toutes un petit jardin avec cabanon. La qualité de ces logements dits sociaux ont rapidement trouvé preneur et sont tous occupés.





# Transition Énergétique

## Comment réduire la facture énergétique de la commune ?

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une démarche de réduction des coûts d'énergie :

- Diagnostic énergétique des bâtiments via le service de Conseil en Energie Partagée ;
- Isolation des combles perdus des bâtiments : mairie, espaces des associations, médiathèque ;
- Extinction partielle de l'éclairage public ;
- Remplacement des ampoules au mercure ou au sodium par des LEDs.

Mais face à la crise énergétique sans précédent que nous connaissons actuellement, il faut encore aller plus loin. Voici les pistes de travail :

- Extension du périmètre d'extinction de l'éclairage public qui nécessite au préalable des aménagements sur les armoires de distribution ;
- Remplacement progressif de l'éclairage de nos bâtiments par des LEDs ;
- Réduction de la facture de chauffage en abaissant la température ambiante à 19° ;
- Recours aux énergies renouvelables électriques et thermiques.

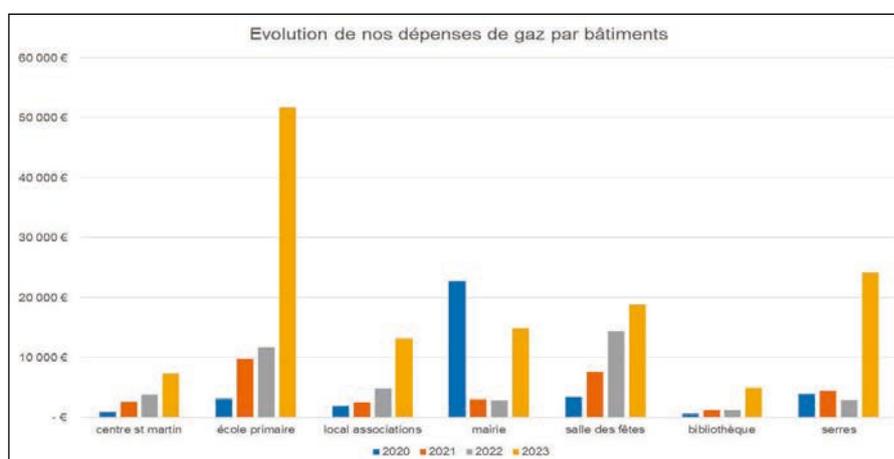
Toutes ces mesures indispensables mais coûteuses, budgétées sur plusieurs années, s'inscrivent pleinement dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).



## Hausse des coûts de l'énergie

Confrontés à une augmentation sans précédent de nos coûts d'énergie et ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire mettant à mal les finances municipales, la commune doit réduire ces consommations d'énergie. Dans cet objectif, une attention toute particulière est portée à l'utilisation du chauffage sur l'ensemble de son patrimoine.

Malgré ce contexte, nous avons fait le **choix fort de poursuivre la mise à disposition à titre gracieux des salles pour**



**l'exercice des activités associatives, tissu essentiel à la vie et à l'animation de notre commune.** Cela nécessite de la part de chacun le respect strict de consignes. Notre responsabilité, conformément à la circulaire ministérielle sur la sobriété énergétique est de fournir des pièces pré chauffées à 17°C. Celle des usagers est alors de ne pas dépasser les 19°C en occupation.

Pour cela, des thermomètres sont placés dans chaque pièce pour maîtriser le

niveau réel de température dans la pièce et un agent municipal est mobilisé chaque jour afin de s'assurer que les températures et le réglage des vannes soient bonnes.

**Après 2 mois de mise en place de ce dispositif, les résultats sont positifs ;** la prise de conscience et l'action des utilisateurs sont réelles et nul doute que nous pourrions constater une baisse significative des consommations.



# Environnement



## Parking « des pêcheurs »

La haie de charmilles devenant vieillissante, les services techniques l'ont arrachée dégageant ainsi la vue sur le pré des pêcheurs, la rivière et le parking

**Des arbres résistant à la sécheresse, des vivaces moins gourmandes en eau**, agrémentent désormais ce parterre paysager. La ganivelle posée dans cet espace, près du sol, permettra le développement des plantes grimpances.

Merci à nos agents pour cette belle réalisation.

## Diagnostic platanes

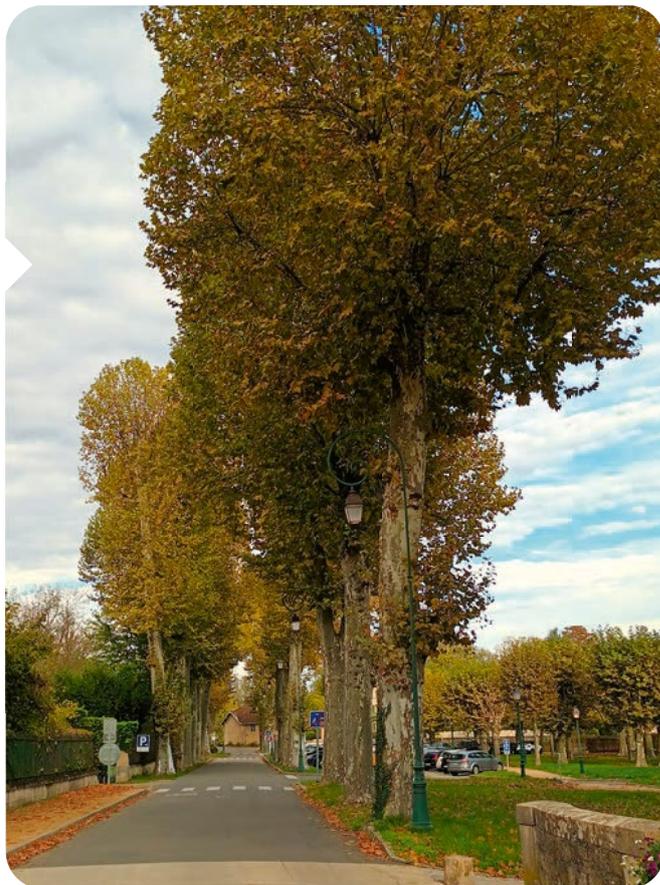
Durant le mois de janvier 2023, un technicien d'ONF (Office National des Forêts) viendra réaliser un diagnostic visuel et sonore qui nous renseignera sur la santé de nos platanes (Rue du Moulin, Place Ferdinand de Béost et Place du Marché).

Une cinquantaine d'arbres seront écoutés à l'aide d'un casque et examinés avec des jumelles, dernières techniques d'observation préconisées par l'ONF.

### Portes ouvertes des serres – Grainothèque

Lors des portes ouvertes des serres municipales en 2023, un échange de graines est prévu.

Si vous possédez des graines de fleurs ou légumes de votre récolte personnelle, n'hésitez pas à venir pour partager et échanger !





# Retour en images sur quelques manifestations



Forum des Associations



Vogue



Edmond



Conscrits



Saveurs en Veyre

Repas organisé par Vonnas'Anime.



Le marché de producteurs



Démonstration par les ETS Georges Blanc



# L'EMD

## Ecole de Musique et de Danse de Vonnas : au cœur d'une structure dynamique

L'École de Musique et de Danse de Vonnas est un pôle de formation artistique actif depuis plus de 30 ans. L'équipe pédagogique assure un enseignement de qualité aux enfants (dès 4 ans) et adultes. Les coordinateurs Rémi Salaün (musique) et Caroline Lery (danse classique et contemporaine/moderne/jazz) proposent un large choix de disciplines.



Eveil danse



Eveil Musical

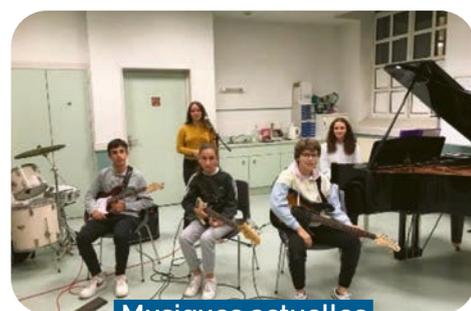
En danse, de la pratique en amateur à la préparation des concours pour les élèves désireux de trouver une formation pré-professionnelle, chacun y trouvera son compte. Les cours sont assurés par Mmes Josie Camozzi et Caroline Pulcini.



Danse classique



Dans le domaine de la musique, les professeurs proposent des cours individuels d'instruments, de chant, de la pratique en groupe (au sein de l'atelier Musiques Actuelles) ainsi que de la Chorale et de la Batucada (ensemble de percussions brésiliennes ouvert aux ados/adultes débutants ou confirmés).



Musiques actuelles

L'EMD propose ainsi un large choix d'activités adaptées au niveau et envies de chacun, dans de nombreux styles musicaux.

| MUSIQUE  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Chant  | Caroline Lery                         |
| Formation musicale / Clavier / Accordéon / Piano | Marc Charvet                          |
| Flûte traversière / formation musicale           | Jonathan Thevenet                     |
| Guitare et atelier musiques actuelles            | Rémi Salaün,                          |
| Guitare et atelier musiques actuelles            | Thomas Janaudy qui remplace M. Garcia |
| Piano  | Cyrille Carotte                       |
| Batterie, batucada                               | Jean-Jérôme Kielar                    |
| Violon / Eveil musical                           | Elise Piroche                         |



De gauche à droite : Marc Charvet, Caroline Pulcini, Caroline Lery, Rémi Salaün



Thomas Janaudy, Josie Camozzi et Jean-Jérôme Kielar

Après avoir vu ses effectifs baisser avec la période Covid, **L'EMD accueille cette année toutes disciplines confondues 164 élèves** au sein de son école : 106 en musique et 58 en danse soit une légère augmentation. La majorité d'entre eux sont des enfants (129).

Le bureau fraîchement renouvelé est représenté par **Juliette Dumarais à la présidence**, Geneviève Dieudonné à la trésorerie, Kevin Monin-Bareil au secrétariat, Jean-François Roumec adjoint secrétaire ainsi que quelques parents investis.

Félicitations à cette association qui maintient une dynamique culturelle sur notre commune et notre bassin intercommunal.

## Atelier monotype de Fanny Maugey Saveurs en Veyle 2022

Fanny Maugey crée à son image le terme **Plâtissière**, dans lequel elle dissout, incorpore ou associe, les noms **Plasticienne** et **Pâtissière**. Elle explore dans son travail le Sens nouveau, questionne et réinvente notre manière de consommer, transforme et sublime les mets de nos assiettes.

Invitée par la Médiathèque Municipale de Vonnas, Fanny Maugey nous a proposé, le temps de Saveurs en Veyle, de réaliser des estampes uniques, par monotype, avec pour toile de fond : le goût, l'imaginaire culinaire, les fruits et légumes d'Automne. Nombreux sont les Vonnassiens à s'être prêtés au jeu.

Les monotypes, où entrent en résonance ce délicieux moment en compagnie de l'artiste et le pouvoir créatif de tout un chacun, ont été exposés à la Médiathèque pendant plusieurs semaines.



## Journées Européennes du Patrimoine à Béost

Caché dans son écrin de verdure, le **château de Béost** est mal connu du grand public. Les Journées Européennes du Patrimoine du 18 septembre 2022 ont été l'occasion, pour Vonnas Patrimoine, de faire découvrir aux Vonnassiens et, plus largement, aux amoureux des vieilles pierres, la belle façade « en V » du logis seigneurial, le magnifique parc à l'anglaise avec ses essences sylvestres rares, son originale serre vitrée en arrondi, et un étonnant cadran solaire trônant dans le jardin potager et floral.

Cette visite sur site avait été précédée, au centre culturel St Martin, d'une présentation de l'Histoire du château, à travers tous ses propriétaires successifs durant 800 ans, jusqu'à **la famille de Gatellier, qui veille aujourd'hui aux destinées du domaine depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**. A également été projetée, pour la première fois, une vidéo aérienne filmée par drone.

Plus de 80 personnes étaient présentes pour découvrir Béost : un château entouré de ses communs agricoles, un bel étang et des curiosités évoquées plus haut. Tous ont été très satisfaits de leur journée et de l'accueil réservé conjointement par Vonnas Patrimoine et le baron de Béost.

## Chorale Allegretto

Les 15 et 16 octobre, le chœur Allegretto de Vonnas donnait son concert annuel au Centre Saint Martin. Sous la direction de **Henriette Adler, chef de chœur, et accompagné par l'ensemble baroque « les Constellations »**, le chœur présentait des œuvres baroques italiennes, et surtout le Gloria d'Antonio Vivaldi.

Plus de 250 personnes ont pu profiter de ce concert.





# Communauté de Communes de la Veyle



## Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) vous propose un service de vidange de votre installation à moindre coût.

L'assainissement non collectif concerne toutes les habitations non raccordées sur un assainissement collectif (station d'épuration).

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) est un service public local mis en place par la Communauté de communes de la Veyle. Il a pour mission d'accompagner et de conseiller les usagers dans la mise en place de leur système d'assainissement non collectif et de contrôler périodiquement les installations. Un passage tous les 10 ans, sur chaque installation, est ainsi réalisé.

Afin de faciliter l'entretien des installations, la Communauté de communes propose également un service de vidange. Après avoir négocié des tarifs par un marché public et en réalisant un regroupement des commandes pour limiter les coûts de transport, vous pouvez bénéficier d'un prix avantageux.

Pour bénéficier du service d'entretien, un bon de commande est à télécharger sur le site internet de la Communauté de communes de la Veyle ou à récupérer en mairie. La réalisation de la vidange se fait le mois suivant de la réception du bon de commande.

A noter que le marché sera renégocié pour 2023, un nouveau bon de commande et les nouveaux tarifs seront en vigueur à partir de février.

Pour plus d'information sur le SPANC, vous pouvez consulter le site internet de la communauté de communes : <https://cc-laveyle.fr/vie-pratique/assainissement>



### Contact SPANC :

**Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de communes de la Veyle**

**10, rue de la Poste- Le Château**

**01 290 Pont-de-Veyle**

**Tél : 03 85 23 90 15**

**e-mail : [assainissement@cc-laveyle.fr](mailto:assainissement@cc-laveyle.fr)**

## La Communauté de communes de la Veyle se mobilise pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les dérèglements climatiques que nous subissons ces dernières années sonnent l'alerte et la nouvelle vague de chaleur au cours de l'été 2022 doit nous faire prendre conscience des changements à opérer.

En effet, aujourd'hui, le défi énergétique et climatique nous implique tous. Les collectivités doivent prendre leurs responsabilités en montrant l'exemple et en apportant des solutions.

Dans le cadre de son Plan climat Air Énergie Territorial mis en place en 2019, la Communauté de communes de la Veyle souhaite donner l'exemple en rénovant ses bâtiments communautaires afin de réduire les déperditions énergétiques.

Cette exemplarité est indispensable et de nombreuses actions ont déjà été

menées sur différents équipements communautaires.

**La rénovation complète du Centre Sportif de l'Irance à Mézériat et les prochains travaux engagés sur le Centre Sportif du Renon à Vonnas** montrent l'engagement de la Communauté de communes de la Veyle. En 2018, déjà, le centre sportif de la



Veyle à Pont-de-Veyle avait fait l'objet d'importants travaux d'isolation.

Le changement des éclairages du Centre Sportif du Malivert à Laiz et des terrains de tennis de Crottet par des LED va permettre de réaliser d'importantes économies. D'autres actions vont être menées durant les prochains mois. Par ailleurs, plusieurs projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites communautaires sont à l'étude afin que la Communauté de communes prenne sa part dans la production d'énergie renouvelable.

Les 36 fiches actions rédigées dans le cadre du Plan Climat permettent de suivre l'avancée de la transition écologique sur le territoire.

Informations Transition : <https://www.cc-laveyle.fr/transition-ecologique/>



# Economie

## Un cabinet d'avocats au 445 avenue de la Gare

**Maître Audrey BENSOUSSAN** est avocate au Barreau de LYON depuis 11 ans. Elle pratique le droit immobilier et le droit de la famille.

Par choix de vie, elle a souhaité ouvrir un cabinet secondaire dans l'Ain. Depuis le mois d'avril 2022, elle a ouvert son cabinet sur notre commune au 445 avenue de la Gare, tout en continuant d'exercer sur LYON.

Elle a été rejointe par deux confrères, l'un en droit des affaires et l'autre spécialisé en droit pénal.

Les consultations se font sur rendez-vous uniquement.

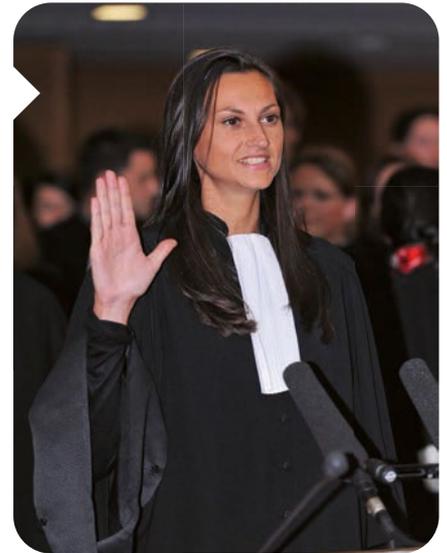
Vous pouvez les contacter :



04 72 14 11 20



ab@bensoussan-avocats.fr



## Un cabinet de naturopathie

**Isabelle CARRETTE** a ouvert en mai 2022 son cabinet de naturopathie et de réflexologie plantaire pour les adultes, enfants et bébés dès la naissance. Scientifique, diplômée d'un master en biologie, elle a travaillé en immunologie au CNRS et aux Etats-Unis.

Elle accompagne les parents et les bébés, en consultation prénatale et/ou post-natale, les jeunes enfants jusqu'à l'adolescence, et les adultes, pour les aider à retrouver santé, équilibre physique et émotionnel. En prévention pour conserver une bonne santé et bien vieillir, elle cherche la cause profonde de votre déséquilibre.

26 rue Rolland Garros – 014540 VONNAS



06 46 02 73 08



isabelle.carette.naturopathie@gmail.com

## Florian RICOL, professionnel des travaux paysagers

**Florian RICOL** a créé le 1<sup>er</sup> septembre 2022 son **entreprise de travaux paysagers**, entretien et création d'espaces verts, taille de haie,... Il effectue de petits travaux d'aménagements (cours, allée, terrasse). Il est spécialisé dans l'abattage d'arbres et de la tonte à hauteur. Florian met ses compétences au service des particuliers mais également auprès des collectivités et des gérants de camping.

Vous pouvez le joindre :



06 50 44 06 95



florianricol192@gmail.com





# Economie



## L'atelier de la grande éclair

**Madame Pierra DUPUY** passionnée de couture depuis l'enfance, a ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier son atelier de couture à son domicile au **90 allée des Primevères, Lotissement Le Champ Fleuri**.

Elle propose de la retouche sur vêtements, rideaux, housse de couette. Elle crée également des vêtements sur mesure et des objets de décoration (étoile pour les fêtes de fin d'année et ballon pour les jeunes enfants)

N'hésitez pas à la rencontrer pour redonner vie aux vêtements que vous ne portez plus. Sensible au développement durable, valoriser les vêtements fait partie de son projet professionnel.

Quant on sait que l'habillement représente 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> de notre consommation, nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives. Bravo à elle !

**Vous pouvez la contacter :**

 06 40 52 91 14

 [couture-vonnas@laposte.net](mailto:couture-vonnas@laposte.net)

## Madame GADAIX a quitté notre marché

**Madame GADAIX** était présente sur notre marché du jeudi matin depuis de nombreuses années, tout d'abord avec son mari depuis 1979, pour habiller l'homme et la femme. Au décès de son mari en 2001, elle a repris le commerce seule, pour se consacrer uniquement à l'habillement de la femme classique et demi-classique.

Après toutes ces années de présence sur le marché, elle a souhaité engager une reconversion professionnelle. **C'est ainsi que depuis fin septembre, le rideau de son commerce s'est définitivement tiré et avec regret, aucun repreneur ne s'est manifesté pour lui succéder.**

La présence de Madame GADAIX va manquer, nous lui souhaitons la pleine réussite dans sa nouvelle activité professionnelle.





# Social

## Il fait bon vivre au Triolet en 2022

Après 2 années de restrictions, les animations au Triolet ont repris avec moins de contraintes.

Tout au long de l'année et au fil des saisons, les résidents préparent au quotidien les décorations intérieures et extérieures de la résidence. Chaque mois une après-midi est consacrée aux anniversaires de chacun d'entre eux.

Outre ces activités, certaines animations collectives sont organisées par Aude, l'animatrice du Triolet, accompagnée régulièrement par quelques membres du CCAS.

Les résidents ont dégusté la galette des rois le 6 janvier et les crêpes à l'occasion de la chandeleur le 2 février.

Angel institut (Vonnas) est venu prendre soin des résidents à 2 occasions cette année ; le 14 février et le 30 mai pour des moments de détente et de bien-être. Merci à Angélique pour ces agréables moments.

**La proximité de la micro-crèche permet de créer des liens intergénérationnels.**

Le 1<sup>er</sup> mars à l'occasion du **carnaval**, les enfants ont accueilli les résidents.



Le 10 juin, lors du **concours de pétanque** les petits ont pu s'initier au jeu de boules.

Le 8 juillet pour la **kermesse**, un pique-nique, des jeux et une tombola ont réuni petits et grands dans le jardin de la résidence préalablement aménagée par les résidents eux-mêmes. Nous remercions les commerçants de la commune qui ont généreusement offert les lots pour que la tombola puisse avoir lieu.



Le 7 avril les résidents guidés par Marjorie (fleuriste de Vert Nature Vonnas) ont réalisé un **panier fleuri**. Une autre intervention s'est déroulée au mois de novembre. Merci à elle.



Pour la première fois, le 12 avril, **les résidents se sont rendus aux serres municipales** pour planter les fleurs dans les jardinières disposées sur leur balcon. Ils ont aussi participé aux plantations autour de la résidence pour y renouveler le fleurissement en compagnie des agents des espaces verts que nous remercions.

Le 29 septembre, Stéphane Mangin, chef pâtissier-chocolatier du restaurant gastronomique Georges Blanc, a accueilli les résidents dans son laboratoire. A l'issue de cet atelier, **ils ont dégusté quelques-uns**

**des chocolats fabriqués** et chacun est reparti avec son ballotin de bonbons au chocolat. Merci à Stéphane Mangin pour sa disponibilité.

Pour la fin d'année, les résidents se sont investis pleinement dans la préparation des décorations et les illuminations du 8 décembre. N'oublions pas la venue du Père Noël et des enfants de la crèche le 13 décembre à la résidence. Tous y ont pris grand plaisir.

Nous remercions vivement nos commerçants locaux pour leur soutien et le Département de l'Ain qui nous permet grâce au forfait autonomie de pratiquer autant d'activités.





# Social

## Bon anniversaire !

**Marie-Thérèse CARJOT, est née à Chaveyriat, le 15 octobre 1922** à la ferme de la Forêt, elle est la deuxième des trois filles de la famille. A la suite de son mariage en 1943, avec Antoine, elle vient s'installer à Vonnas à la ferme de la Grande Grange, où ils restent quelques années, avant de prendre en 1946 la ferme des Rossignolières à Sulignat.

De cette union sont nés 8 enfants dont un est décédé comme parfois à l'époque peu après sa naissance, puis 20 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

En 1984, Antoine et Marie-Thérèse CARJOT cèdent leur ferme à l'un de leurs fils et reviennent s'installer à Vonnas pour prendre une retraite bien méritée, où Marie-Thérèse vit seule à ce jour, depuis le décès de son mari en 2007.

Avec son mari, Marie-Thérèse a partagé toute une vie de labeur avec peu de commodités dans la maison, une santé mise à toute épreuve, peu de sorties car la bicyclette était le seul moyen de déplacement, et le chagrin de perdre deux de ses petits-enfants.

Marie-Thérèse a fait face à tout, avec courage et toujours dans la simplicité et la modestie.

Le 15 octobre dernier, c'est entourée de toute sa famille que Marie-Thérèse a fêté dans la bonne humeur son 100<sup>e</sup> anniversaire ; à cette occasion, Monsieur Le Maire accompagné d'élus ont honoré notre centenaire, en lui remettant un bouquet de fleurs.



**Madame GIROUD est née à Péronnas, le 24 juin 1922.** Elle est arrivée à Vonnas à l'âge de 13 ans avec ses parents.

Elle débute sa carrière professionnelle aux Etablissements BLANC où elle apprend à faire les crêpes avec la patronne de l'époque Mme BLANC. Après une formation de secrétariat à l'école Pigier de Bourg-en-Bresse, elle travaille à la minoterie Convert.

Elle se marie en 1942 avec Louis GIROUD, propriétaire de la Métallerie GIROUD située à LUPONNAS. Elle y assurera le secrétariat et la comptabilité jusqu'à la

reprise de l'entreprise par son fils unique Bernard en 1970, pour prendre une retraite bien méritée.

Au décès de son mari en 2015, elle entre à la MARPA de Neuville-les-Dames où elle réside à ce jour. Doyenne de la MARPA, elle partage avec les résidents et le personnel de très bons moments.

C'est donc tout naturellement qu'en juin dernier, entourée de sa famille, des résidents et du personnel de la MARPA, des municipalités de Neuville-les-Dames et de Vonnas qu'elle a été honorée comme il se doit à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire.



## Focus sur l'après-midi festive organisée par le CCAS

Après deux ans d'absence en raison de la pandémie, **le CCAS a organisé le 26 octobre dernier, une après-midi festive au profit des personnes de plus 70 ans habitant notre commune.**

Au son du jazz New Orléans avec **l'orchestre Les Grolles**, 116 de nos anciens ont eu plaisir à se retrouver autour du verre de l'amitié et d'une collation.

Un bel après-midi à renouveler !



## Le CCAS en soutien à la ligue contre le cancer

**Aujourd'hui et s'il est pris à temps, grâce à un dépistage régulier, le cancer du sein se guérit dans la majorité des cas.**

Le CCAS s'est mobilisé avec la délégation locale de lutte contre le cancer en prenant place sur le marché le jeudi 27 octobre pour sensibiliser nombre d'entre nous. Un bon accueil a été réservé à l'équipe présente.

A cette occasion, des dons ont été recueillis au profit de la ligue. Le symbole fort de ce combat est le ruban rose. C'est ainsi que pendant le mois d'octobre, la façade de la mairie s'est pavoisée de cette couleur.

**La sensibilisation continue pour les hommes, avec « November »**, afin de les sensibiliser au dépistage des cancers de la prostate et des testicules. Cette fois la façade de la Mairie était parée de bleu.



# Notre commerce local à l'honneur

Pour cette année encore, la Municipalité a décidé de renouveler l'extension des terrasses sur le domaine public aux bars et restaurants pendant la période estivale jusqu'au week-end de Saveurs en Veyle.

Plus généralement, nous invitons la population du territoire à fréquenter les commerces locaux et utiliser la plateforme **Acheterenveyle** ([www.acheterenveyle.fr](http://www.acheterenveyle.fr)). N'hésitons pas, soutenons-les, ils sont toujours disponibles, que ce soit dans leur boutique ou sur le marché.



## Le marché de Noël

L'Union Commerciale avec le concours de la Municipalité a organisé le mercredi 7 décembre son deuxième marché de Noël sur la Place Ferdinand de Béost.

Les commerçants vonnassiens ont proposé leurs produits. D'autres ont pu se faire connaître. Accompagnées du Père Noël, 310 personnes ont pu apprécier le tour en calèche proposé par la municipalité. Un goûter a été offert à chacun des enfants du territoire de la Communauté de Communes de la Veyle (chocolat chaud, crêpes,...), et le vin chaud pour les plus grands.

Une tombola a été organisée avec 5 lots de 100 Euros en bons d'achat à retirer chez nos commerçants locaux adhérents à l'Union Commerciale.



Sur fond de chants de Noël, tout au long de l'après-midi, trois scénettes ont fait sensation avec les échassiers A BRAC' EHASSE de MANZIAT. A la nuit tombée, Alain GIVORD, maire de VONNAS a ouvert les festivités des fêtes de fin d'année par l'éclairage du sapin dont les décorations ont été réalisées en partie par les enfants des deux écoles de Vonnas et les résidents du Triolet. Merci à eux pour leur créativité et leur participation.

**Une très belle affluence cette année** pour ce marché de Noël.

Tout le monde a été ravi de cet après-midi. C'est toujours avec plaisir de voir les yeux des enfants pétiller.



# Etat Civil 2022



## Naissances 2022

**BARAOU** Haron Fawzi Laouali né le 05 janvier 2022 à Viriat (Ain)  
**CORNEVIN** Alice née le 27 février 2022 à Écully (Rhône)  
**GISONNI** Andréa née le 28 février 2022 à Bourgoin-Jallieu (Isère)  
**MONNET** Lenny né le 07 mars 2022 à Viriat (Ain)  
**CARPAYE** Loïc né le 16 mars 2022 à Mâcon (Saône-et-Loire)  
**IKPONMWOSA** Jemila née le 24 mars 2022 à Viriat (Ain)  
**FLAMIN** Kélian Liam Jonathan né le 1<sup>er</sup> avril 2022 à Mâcon (Saône-et-Loire)  
**GARAMPON** Léa Eliona née le 11 avril 2022 à Viriat (Ain)  
**CHAUSSARD** Annitha Nora née le 24 avril 2022 à Mâcon (Saône-et-Loire)  
**SIONG** Orion Tshaj Xeeb né le 5 mai 2022 à Viriat (Ain)  
**CALLY** Milo Gérard né le 15 mai 2022 à Viriat (Ain)  
**BLANC** Jules Georges Frédéric Romuald né le 19 juin 2022 à Viriat (Ain)  
**LEVELEUX** Éloïse Élixa Yvette née le 4 juillet 2022 à Viriat (Ain)  
**GIRAUD** Téo né le 15 juillet 2022 à Viriat (Ain)  
**SALUCE** Camille née le 27 juillet 2022 à Gleizé (Rhône)  
**HEN** Emma Marie Lucie née le 28 août 2022 à Viriat (Ain)  
**OBERT** Noémie née le 25 août 2022 à Viriat (Ain)  
**CHARPENTIER** Victoire Valérie née le 12 septembre 2022 à Viriat (Ain)  
**DESSERT** Astrée née le 21 septembre 2022 à Viriat (Ain)  
**LAPRAY** Ana née le 30 septembre 2022 à Viriat (Ain)  
**MOGENET** Naël né le 7 octobre 2022 à Mâcon (Saône-et-Loire)  
**CHAPELAND** Agathe Thérèse Bernadette née le 12 octobre 2022 à Viriat (Ain)  
**COUSIN FELIX** Maëlys Raymonde née le 12 octobre 2022 à Viriat (Ain)  
**YANTUR SALOMON** Idryss né le 20 octobre 2022 à Mâcon (Saône-et-Loire)  
**ATIK** Eda Suzanne née le 14 novembre 2022 à Viriat (Ain)



## Mariages 2022

Jonathan **BARGEL** et Manon Camille **REY** le 26 février 2022  
Benoit Aimé **MAIERON** et Sandie Marie Irène **PFLERGER** le 2 avril 2022  
Jérémy Denis **BLONDEL** et Cécile Marie **LAURENT** le 2 avril 2022  
Michaël **FELLI** et Sylvie Véronique **MÉZIAT-BELOUZE** le 6 mai 2022  
Lyes **KERNOU** et Nelly Lydia **SAIDI** le 21 mai 2022  
Alexandra Judith **FISCHER** et Emmanuelle Cécile Christiane **BROSSARD** le 25 mai 2022  
Anthony Robert **PIN** et Angéline Alexandrine **DEBOST** le 11 juin 2022  
Charles Franck Philippe **BOULHOL** et Camille **PUJOL** le 25 juin 2022  
Frédéric Dominique **CHAMBOST** et Leslie Cathy **DICCHI** le 2 juillet 2022  
Laurent Denis **CINQUIN** et Sylvie Maryvonne Valérie **EVEN** le 9 juillet 2022  
Frédéric Robert **GIRARD** et Sandrine **NUZILLAT** le 9 juillet 2022  
Olivier Max Grégoire **KRIEG** et Elodie **BEN** le 15 juillet 2022  
Jonathan Maurice Louis **DUCATEL** et Alexandra Sylvie **FAILLET** le 16 juillet 2022  
Kyllian Lucas Thomas **VENET** et Julie **RUDE** le 16 juillet 2022  
Florian Joël Cyril **HEN** et Amélie Sandra Florence **DANIEL** le 23 juillet 2022  
Didier **IGLÉSIAS** et Chiarina **TALLARICO** le 23 juillet 2022  
Kévin **LOMBARD** et Adeline **CHANEL** le 29 juillet 2022  
Sébastien Alexandre Thibault **JOMARD** et Pauline **LEGLISE** le 30 juillet 2022  
Ronnie Jean Michel **BERSIO** et Cynthia **LAFAY** le 6 août 2022  
Christophe Jean Charles **ROCHE** et Silene Elisabeth **VELAYOUDOM** le 18 août 2022  
Grégoire Ludovic **RÉMOND** et Vicheth **LIM** le 27 août 2022  
Gianni Vincenzo Joseph **MALATESTA** et Emilie Maud **RODRIGUEZ** le 27 août 2022  
Alexandre **CEDDIA** et Floriane **GARCIA** le 24 septembre 2022  
Stève Joseph Grégoire **SOLER** et Eglantine Anne Charlotte Marie **MORIN** le 24 septembre 2022  
Eric Gaëtan Emmanuel **PESENTI** et Mattitia Louise Léopoldine **RIVARD** le 8 octobre 2022  
Pierre-Yves **VILLIER** et Cécile Laurence **CREUSEVAUT** le 15 octobre 2022  
Jean-Matthieu **RAVIER** et Laëtitia Brigitte Roselyne **GIRARD** le 12 novembre 2022



## Décès 2022

Philippe **MATHON** le 1<sup>er</sup> février 2022  
Mireille Raymonde Marcelle **CLÉMENT** épouse **BRANCHE** le 21 février 2022  
Marie Mélanie **ROUX dit RICHE** épouse **PELLETIER** le 15 mars 2022  
Aimé **DESPLANCHES** le 22 mars 2022  
Joseph **RONJON** le 1<sup>er</sup> avril 2022  
Michel André **GONNARD** le 2 avril 2022  
Charlie **JACQUARD** le 2 avril 2022  
Manuel **MARTINS da SILVA** le 18 avril 2022  
Gabriel Jean Marie **FLOTTET** le 3 mai 2022  
Agnès Marie Alphonsine **COUVET** épouse **MAYER** le 5 mai 2022  
Selami **ALKAN** le 17 mai 2022  
René Eugène **FAVRE** le 27 mai 2022  
Joseph **MATEO** le 5 juin 2022  
Paulette **JOASSY** épouse **POULET** le 14 juin 2022  
Nicole Aimée Claude **SARTHE** veuve **VIGUIER** le 24 juin 2022  
Maurice Joseph **REVERDY** le 27 juin 2022  
Germaine **DESHAYES** le 18 juillet 2022  
Laurent Xavier François **WEBER** le 23 juillet 2022  
Joseph Jean-Marie **RENOUD** le 27 juillet 2022  
Jean Georges Servais **COLLET** le 4 août 2022  
Jean Eugène **BANAND** le 16 août 2022  
Bernard François **CALTON** le 20 août 2022  
Céline **PICARD** le 21 août 2022  
Gérard Jean Paul **MAYER** le 24 août 2022  
Hélène Henriette **DESMARIS** épouse **RENOUD** le 7 septembre 2022  
Isaura **PEREIRA DE ALMEIDA** veuve **DA COSTA**  
Fabien Michel **TRIPOZ** le 8 octobre 2022  
Patrick **MONTERRAT** le 11 octobre 2022